



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mai 2006**

**Transport de personnes - Procédure Adaptée - Approbation des  
Marchés - Année 2006/2007**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 mai 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juin 2006

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Elsie COLAS.  
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, M. Alain GARCIA, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2006**

DELIBERATION D20060209

## Marchés - Année 2006/2007

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'actuel marché de transport de personnes expirant le 7 juillet 2006, il convient de mettre en œuvre un nouveau marché sous la forme d'un marché fractionné à bons de commandes composé de 4 lots pour une durée d'un an à compter de sa notification.

Il a vocation à assurer la réalisation des prestations suivantes :

- A titre principal : Les services de transport d'élèves sur les diverses installations municipales dans le cadre scolaire et le transport des enfants sur le territoire de Niort et hors de celui-ci dans le cadre des activités organisées par les Centres de Loisirs,
- A titre secondaire : Tous les transports de personnes et d'enfants commandés par les services municipaux.

Les dépenses correspondantes sont inscrites sur les comptes budgétaires concernés :

Enseignement : 3110 - 011 2121, 011 2111

Animations Educatives Socioculturelles : 3120 - 011 4223

Direction Vie Citoyenne : 3220 - 011 0201

Direction Communication : 3250 - 011 41

Vie de la Cité : 3240

LOT N°	Montant en euros H.T.
1	55 680
2	25 660
3	26 136
4	4 500
TOTAL	111 976

Dans le cadre de la consultation par procédure adaptée, la commission M.A.P.A. s'est réunie le 18 mai 2006 pour formuler un avis sur le choix des attributaires.

Conformément à l'article 10 du C.M.P., qui prévoit dans le cas où plusieurs lots sont attribués au même titulaire le regroupement de tous les lots, il est établi avec le groupement un seul marché.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché avec le groupement composé des sociétés Rapides Gatinais, CASA et Baudin pour un montant de 111 976 € H.T.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 37  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 8

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

[Ordre du jour](#)